

Les assurances complémentaires d'hospitalisation HOSPITAL.

Pour bénéficier d'une plus grande sécurité et tranquillité en cas d'hospitalisation.

On ne pense jamais volontiers à l'éventualité d'un séjour hospitalier. Il est d'autant plus important de prévoir la manière dont on voudrait être soigné le cas échéant: avec ou sans libre choix du médecin, avec plus ou moins de confort. C'est pourquoi vous avez le choix parmi nos 6 assurances complémentaires d'hospitalisation, dont l'une correspondra certainement à vos besoins personnels.



www.sansan.ch

HOSPITAL ECO



Division commune, avec d'excellentes prestations complémentaires.

Libre choix de l'hôpital dans toute la Suisse. Participations aux cures balnéaires et de convalescence, aide ménagère, etc. Également idéal pour les enfants grâce à la prestation KidsCare (prise en charge des enfants).

HOSPITAL ALBERGO



Un meilleur confort à un tarif avantageux.

Le confort en chambre à un lit (ALBERGO SOLO) ou deux lits (ALBERGO DUO). L'assistance médicale est analogue à celle de la division commune.

HOSPITAL PLUS



Division demi-privée au niveau de confort élevé.

Chambre à deux lits et libre choix du médecin dans toute la Suisse. Prestations à l'étranger, participations substantielles aux cures, aide ménagère, etc., prestations complémentaires hors pair. Peut également être conclue sous la forme d'une variante Bonus dès l'âge de 50 ans.

HOSPITAL COMFORT



Division privée au niveau de confort maximal.

Chambre à un lit et libre choix du médecin dans toute la Suisse. Prestations à l'étranger, participations substantielles aux cures, aide ménagère, etc., prestations complémentaires hors pair. Peut également être conclue sous la forme d'une variante Bonus dès l'âge de 50 ans.











HOSPITAL FLEX



Pour les personnes se décidant à la dernière minute. Pour décider une fois à l'hôpital du niveau de confort et de la division.

Décidez au dernier moment du niveau de confort et des prestations. Division commune, demi-privée ou privée? Vous ne choisissez vos prestations qu'au moment de l'hospitalisation. Sur demande, possibilité d'intégrer les cures balnéaires et de convalescence ainsi que l'aide ménagère.

Toutes les prestations en un coup d'œil.

	Libre choix du médecin						avec quote-part en pourcent****
	Chambre à un lit						
	Chambre à deux lits					 à choix	
15 jours	Rooming-in (participation aux frais d'une personne accompagnante)		50.- 100.-			50.- 100.-	en option
30 jours	Cures balnéaires et de convalescence	30.-	30.-	60.-	90.-	100.-*	
30 jours	Aide ménagère, soins à domicile	30.-	30.-	60.-	90.-	50.-**	
	KidsCare (h. par année) (prise en charge des enfants)	30 h	30 h	60 h	90 h		
60 jours	Traitement stationnaire à l'étranger	500.-	500.-	1000.-	1500.-***	500.- 1000.-	
	Libre choix de l'hôpital en Suisse		DUO SOLO			Variante 1 Variante 2	
Possibilités d'économie							
	Franchise (jusqu'à 35%)			✓	✓		
	Variante BONUS à partir de 50 ans (jusqu'à 25%)	✓		✓	✓		
	Liste des hôpitaux SMILE (jusqu'à 20%)			✓	✓		
	Rabais de famille (5-10%)	✓	✓	✓	✓	✓	
		ECO	ALBERGO	PLUS	COMFORT	FLEX	

* Au max. 21 jours/année

** Uniquement l'aide ménagère

*** Urgence: couverture intégrale pour 60 jours au max.

**** Quote-part Variante 1

- Division commune: pas de quote-part
- Division demi-privée: 35%, max. CHF 3 000.-/année
- Division privée: 50%, max. CHF 9 000.-/année

Quote-part Variante 2

- Division commune: pas de quote-part
- Division demi-privée: 20%, max. CHF 2 000.-/année
- Division privée: 35%, max. CHF 4 000.-/année